

## Concours « regards croisés sur les addictions » :

### Règlement :

#### Article 1 : Le thème du concours

Le concours est ouvert aux parents ou assistantes familiales et leurs enfants âgés de 8 à 17 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois.

Les participants doivent réaliser une œuvre originale, visuelle ou une chanson sur le thème des addictions.

Pour les 8-10 ans : addictions à la cigarette

Pour les 11-13 ans : addictions à l'alcool

Pour les 14-17 ans : addictions à la drogue ou aux jeux d'argent.

Le concours et l'inscription sont gratuits.

#### Article 2 : Modalités d'inscriptions :

L'inscription se fait auprès de Mlle CAZÉ Valentine par mail ou Mme PIGNATARO Joëlle par téléphone jusqu'au vendredi 26 janvier 2024 date limite pour les inscriptions.

- [vcaze@coeur-avesnois.fr](mailto:vcaze@coeur-avesnois.fr)
- 03 27 70 73 21

#### Article 3 : Le jury, les critères de la remise de prix :

Le jury sera composé d'élus et de techniciens de la 3CA.

La remise de prix aura lieu le 17 février à 14h à la médiathèque d'Avesnes-sur-Helpe. Chaque participant présentera son oeuvre sous forme d'une exposition.

Le jury passera voir chacun d'entre eux afin d'évaluer l'œuvre mais aussi la présentation de l'enfant ou du jeune.

L'œuvre devra être explicitée par l'enfant obligatoirement.

Les membres du jury évalueront :

- Le soin de l'œuvre
- La pertinence et la sensibilisation du message
- La participation de l'enfant
- L'originalité

#### Article 6 : Prix et récompenses :

Les résultats seront donnés à la fin de cette journée.

Aucune réclamation ne pourra être portée quant à l'impartialité des membres du jury.

Une récompense sera accordée aux premiers de chaque catégorie.

Un « prix du public » sera également à remporter.

#### Article 7 : Autorisation cession des droits et utilisation des photographies :

Par leur inscription les participants autorisent la communauté de commune à produire des photos et à les publier sur les réseaux sociaux.